Lieuran-lès-Béziers

Servian

Béziers

MANSE

PUECH NARBONNE

COMBES DES MONTS

LA LOUIRE

MARTINES

PUECH AURIOL

LES FAISSES

LABICARIE

PEYRALS

BANTES

GIBRET

BELAIR

FONT MAUREL

LA REDONNIERE

GRIMAUDELLE

FRAISORS

GRANGETTE

BASSANET

PEYREFIOC

LE MAS

PUECH MOUNIEZ

ARDAILLOU

## Légende

### SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Servitude linéaire

I4 - Servitude relative aux canalisations électriques

Servitude surfactique

T1 - Servitude relative aux chemins de fer

PM1 : Plan de Prévention des Risques inondation

PPRI Zone rouge

PPRI Zone bleue

PPRI Zone de précaution

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Prescriptions ponctuelles

Élément paysager remarquable - arbre isolé

Élément paysager remarquable - petit patrimoine bâti

Prescriptions surfaciques

Élément écologique remarquable - élément lineaire

Élément écologique remarquable - élément surfacique alternance de boisements et espaces ouverts

Emplacement réserveé aux ouvrages publics (Art.151-41 1 CU)

Emplacement réservé aux voies publiques (Art.151-41 1 CU)

Espace boisé classé

COMMUNE DE BASSAN
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE

# PLAN LOCAL D'URBANISME

*Pièce n°3 : Règlement*

Pièce 3.3 : Règlement graphique • Commune • éch. 1/4000 • A0

Crédit photo : SM Promotion

PIÈCE N°3 : Règlement

Pièce 3.3 Règlement graphique commune

Élaboration approuvée par DCM le 3 mars 2006

1ère modification approuvée par DCM le 30 octobre 2009

1ère révision simplifiée approuvée par DCM le 10 décembre 2010

2ème révision simplifiée approuvée par DCM le 27 mai 2011

2ème modification approuvée par DCM le 30 octobre 2013

3ème modification approuvée par DCM le 5 novembre 2015

Évaluation du PLU approuvée par DCM le 12 septembre 2019

Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM le XXXXXXXXX

URBAN PROJECTS
58, avenue Georges Clemenceau
34 000 Montpellier
contact@urbanprojects.fr